

Un centre de recherche pour Versailles

Alain Mérot

DANS **REVUE DE L'ART 2010/3 N° 169**, PAGES 5 À 9
ÉDITIONS **ÉDITIONS OPHRYS**

ISSN 0035-1326

DOI 10.3917/rda.169.0005

Date de mise en ligne : 17/04/2024

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-de-l-art-2010-3-page-5?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Éditions Ophrys.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](https://shs.cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

Un centre de recherche pour Versailles

« Versailles n'est pas mort avec la monarchie, ne cesse de la célébrer tout en la répudiant et de la répudier tout en la célébrant, et garde indéfiniment, à l'échelle aujourd'hui de la planète, quelque chose à dire sur le pouvoir, son exercice et ses images¹ ». La fascination de ce « lieu de mémoire » sur un très large public ne le cède en rien à l'intérêt passionné des historiens et des historiens de l'art. Certes, le musée dédié par Louis-Philippe « à toutes les gloires de la France » pour exalter la grandeur nationale, ce « dessein illusoire² », a vécu. Dès la fin du XIX^e siècle, sous l'impulsion de Pierre de Nolhac³, le souci d'étudier le palais et ses jardins dans leur contexte historique précis allait amener les conservateurs successifs à mettre en valeur toute une culture, déterminée par l'institution monarchique par excellence : la cour. Dans son livre : *La Société de Cour*, écrit dès le début des années 1930 mais publié seulement quarante ans plus tard⁴, l'historien et sociologue allemand Norbert Elias a montré le rôle central des cours royales et princières dans l'évolution de l'homme occidental à l'époque moderne. La seule lecture de la table des matières permet de comprendre l'importance des voies ouvertes aux recherches postérieures : « Structures et significations de l'habitat », « Le système des dépenses », « L'étiquette et la logique du prestige », « Le roi au sein de la société de cour »

À ces façons nouvelles de faire de l'histoire, Versailles offrait un terrain d'investigation idéal : centre du pouvoir devenu lieu de mémoire et objet patrimonial, il pouvait se prêter à de multiples enquêtes, menées selon des méthodes fort diverses. Tout en suscitant les investigations les plus minutieuses, il encourageait l'ouverture. Il suffisait, si l'on peut dire, de relier entre eux ces multiples approches, ces foisonnants objets d'étude, pour accéder à une vision plus riche et mieux articulée d'une société tout entière. Le château devenait alors le centre à la fois matériel et intellectuel autour duquel viendraient se placer des disciplines complémentaires, naguère séparées. Les travaux souvent remarquables menés dans les années 1970-1980 par des conservateurs tels que Christian Baulez ou Claire Constans, qui s'efforçaient, avec de faibles moyens, de constituer un centre de documentation ouvert aux chercheurs, devaient montrer l'exemple à leurs successeurs. Déjà, de nombreux étudiants inscrits en maîtrise ou en doctorat, pouvaient trouver à Versailles non seulement la matière de leurs travaux, mais aussi l'aide scientifique dont ils avaient besoin. La rencontre du musée et de la recherche universitaire, nouée au hasard de collaborations ponctuelles, était appelée à se renforcer.

Un Institut des hautes études de la civilisation de cour

En 1991, Jean-Pierre Babelon, alors directeur du château et du domaine de Versailles, eut l'idée de créer ce centre de recherche dont la nécessité se faisait de plus en plus sentir. À sa demande, Marc Fumaroli, alors titulaire de la chaire : *Rhétorique et Société en Europe (XVI^e-XVII^e siècles)* au Collège de France, esquaissa le projet d'un *Institut des hautes études de la civilisation de cour*, qui prendrait la forme d'une école doctorale établie au sein de la toute jeune université de Versailles-Saint-Quentin.

Il rappelait que Versailles pris au sens large – non seulement le château et son parc, mais aussi la ville et d'autres lieux périphériques – a été, de Louis XIV à la Révolution, le centre de l'Europe politique et culturelle. D'où son idée d'un programme de recherche pluridisciplinaire, tentant de surmonter la très grande dispersion des travaux et des équipes en France. Il pouvait citer en exemple des centres déjà existants en Europe, comme le *Centro Studi sull' Europea delle Corti* (Ferrare) ou le Centre d'étude de la « culture de cour » (*Hofkulturgeschichte*) de la Herzog August Bibliothek de Wolfenbüttel⁵. Il y avait aussi quelques modèles français, dédiés à la Renaissance (à Tours) ou au Moyen Âge (à Poitiers), mais il s'agissait de structures plus lourdes, associant des équipes du CNRS et des universités.

Marc Fumaroli plaidait pour la création, sous le contrôle d'un conseil scientifique international, de sept chaires d'enseignement, chacune liée à une équipe de recherche et à un séminaire d'études doctorales : histoire économique et sociale des sociétés de Cour; histoire politique, militaire et diplomatique de Versailles; histoire littéraire et artistique de Versailles en liaison avec la conservation du château et le service d'architecture du domaine; histoire religieuse et doctrinale de la monarchie d'Ancien Régime; histoire des jardins (en liaison avec l'École nationale du paysage et le Potager du roi); histoire de la musique (en liaison avec le Centre de musique baroque, le Conservatoire); enfin, histoire des sciences et des techniques (en liaison avec diverses institutions parisiennes : Museum, Conservatoire des Arts et Métiers, etc.). Un tel programme dégageait bien les nombreux centres d'intérêt liés au palais de Louis XIV et de ses héritiers. Il y associait d'autres institutions versaillaises qui allaient devenir par la suite les partenaires naturels du Centre. Marc Fumaroli avait vu grand. Il soulignait, avec raison, qu'un institut de cette envergure se devait d'inviter largement des savants étrangers pour les associer aux activités d'enseignement et de recherche. Il rappelait aussi la nécessité de constituer une bibliothèque et un centre de documentation dignes de ce nom – alors que les ressources existantes, quoique fort riches à bien des égards, étaient dispersées et devaient être renforcées. L'institut devait devenir ainsi un « pôle d'attraction européen », attirant des boursiers du monde entier.

Un réseau européen

Il apparut rapidement qu'un projet aussi ambitieux était difficile à mettre en oeuvre. Outre certaines réticences sur l'équilibre des différentes disciplines, il se heurtait aux dures réalités. Il paraissait impossible de créer de toutes pièces une grande unité de recherche (de type CNRS); et la taille restreinte des départements d'histoire et de littérature de la nouvelle université de Versailles-Saint-Quentin imposait forcément des limites. C'est alors que Chantal Grell, professeur d'histoire moderne dans cet établissement, après avoir consulté de nombreux collègues français et étrangers, proposa en 1992 un programme de recherche intitulé : « Les cours européennes à l'époque moderne (XVI^e-XVIII^e siècles) », qui devait être patronné par l'European Science Foundation. Il s'agissait, non plus de bâtir de toutes pièces l'institut rêvé par Marc Fumaroli, mais de constituer un réseau en associant différents partenaires ou correspondants, dont certains étaient déjà très actifs : le Château de Versailles, les Archives départementales des Yvelines, le Centre de musique baroque, l'École d'architecture, l'École nationale du paysage, le Musée national des Granges de Port-Royal et différentes équipes rattachées au CNRS, aux Écoles normales supérieures et à diverses universités françaises et étrangères.

Une « grille thématique » fut alors élaborée au début de 1994, qui s'efforçait de répondre à la richesse méthodologique déjà développée dans le livre de Norbert Elias – sans pour autant briser la séparation traditionnelle des disciplines, qu'il était plus commode de conserver. C'est ainsi que le projet soumis en juin 1994 à l'European Science Foundation s'articulait en quatre grands domaines : les conditions et les sources de la recherche (historiographie des cours, sur un mode comparatif); les cours et les structures politiques (le système de la cour, l'Europe des cours); du courtisan à la cour (le courtisan, la vie de cour); les systèmes de représentation (l'élaboration des images, leur circulation, leur diffusion et leur réception). Du dessein initial subsistait ainsi le souhait de créer, à l'université de Versailles-Saint-Quentin, plusieurs chaires d'histoire (politique, diplomatique, religieuse...) et de civilisation (droit, arts, lettres), ainsi qu'un département des « hautes études de la Cour », auquel devaient être associées la conservation du château et d'autres institutions.

Ce département fut, en fin de compte, le noyau autour duquel se développa le Centre actuel. Il fallut bien, en effet, constater que les grands projets plurithématiques comme les programmes

conservateur général du Patrimoine, assistée d'un directeur adjoint (Raphaël Masson, conservateur du Patrimoine) et d'un directeur scientifique (Mathieu Da Vinha, maître de conférences en histoire moderne à l'université de Versailles-Saint-Quentin).

Cette structure juridique souple, qui permet la mise à disposition de chercheurs et de conservateurs par leurs administrations d'origine, associe autour de l'EPV huit membres fondateurs : le ministère de la Culture, le Conseil général des Yvelines, la Ville de Versailles, et plusieurs institutions de recherche : l'École des Hautes-Études en Sciences sociales, les universités de Paris IV-Sorbonne et de Versailles-Saint-Quentin, le Muséum national d'Histoire naturelle et l'Institut national de l'Audiovisuel. Ils ont été rejoints par l'université de Paris I, l'Institut national du Patrimoine et l'École du Louvre. Ces membres désignent leurs représentants aux conseils d'administration et au conseil scientifique du GIPC. Certains animent, de concert avec la conservation du château, des séminaires de formation au niveau du master ou du doctorat. Ainsi, des professeurs de l'université de Paris IV assurent-ils depuis plusieurs années un séminaire transdisciplinaire annuel de master, intitulé : « La Sorbonne à Versailles » ; et l'École du Louvre a créé, dans le cadre de son master de muséologie un groupe de recherche « Versailles ».

Le conseil scientifique, placé sous la présidence de Daniel Roche, professeur émérite au Collège de France, a défini des programmes thématiques de recherche et d'enseignement, mais aussi de formation et de valorisation, dont les supports et les manifestations sont multiples. Ils portent sur huit grands thèmes qui concernent l'étude des cours d'Europe aux XVII^e et XVIII^e siècles : structure et fonctionnement des institutions curiales ; usages, mentalités, hommes ; circulation des hommes et des idées ; rôle des cours dans le développement des arts et des sciences ; représentation du pouvoir (identification, emblématique...) ; les palais (architecture et urbanisme, décor et ameublement, collections...) ; les jardins (tracé, botanique, hydraulique...) ; les cérémonies, les fêtes, les spectacles. Comme on le voit, un équilibre a été trouvé entre les différentes disciplines en jeu : histoire politique, économique et sociale, histoire de l'art, des lettres et des sciences, et entre une optique proprement versaillaise et une vision plus large.

Les programmes

Fort de ce schéma directeur et de l'enthousiasme de ses animateurs et partenaires, le Centre a pu lancer des programmes ambitieux, qui répondent pleinement à ses missions. Les recherches menées dès 2005 sur la typologie, l'histoire, les décors et les usages des grandes galeries des palais d'Europe aux XVII^e et XVIII^e siècles ont pu déboucher, nous l'avons dit, sur la mise en place d'une base de données (qui sera développée par la Bibliotheca Hertziana de Rome) et sur un colloque de clôture, en 2007. D'autre part, Raphaël Masson a lancé en 2005 une étude préliminaire à la re-création des grands spectacles donnés à Versailles sous Louis XIV – ce qui suppose l'établissement d'un corpus des sources et d'une base de données spécifiques (noms, décors, lieux...), qui devraient être de précieux instruments de travail. Le Centre pilote également le programme CURIA, qui se propose d'étudier les maisons royales de la cour de France sous l'Ancien Régime : ici encore, priorité a été donnée à la collecte et à la mise en forme des données, à la publication des sources, permettant de mener des études monographiques.

L'histoire politique n'a pas été oubliée. Son traitement sur le mode transdisciplinaire répond bien aux intentions premières du Centre. Chantal Grell a pu ainsi développer le programme, entamé en 2007, intitulé : *Pouvoirs et histoire en Europe, XV^e-XVIII^e siècles : textes, images et légitimation politique*, dans le cadre duquel trois colloques ont été organisés : *Références antiques et pouvoirs politiques* (2007, Versailles) ; *Mythologies politiques et consciences nationales* (Madrid, 2008) ; et *Religion, histoire et politique* (2009, Dresde). Gérard Sabatier, pour sa part, a été responsable d'un programme sur la mémoire monarchique et la construction de l'Europe, abordées à travers les stratégies funéraires des dynasties princières du XVI^e au XVIII^e siècles : deux colloques sur ce thème eurent lieu à Cracovie en 2007, à Madrid en 2008. Le rôle de l'image, les représentations artistiques du pouvoir y ont occupé une place non négligeable.

Mais de nouveaux centres d'intérêt se sont fait jour. L'histoire des sciences – dans laquelle, il faut le rappeler, Versailles joua un rôle important sous l'Ancien Régime – a donné lieu à un programme dirigé par Antoine Picon et Thomas Widemann : *Science et pouvoir : le prince et le savant dans les cours européennes aux XVII^e et XVIII^e siècles*. Fondé sur d'importants dépouillements de sources et ponctué d'une journée d'études à l'Observatoire de Paris (2008), il s'achèvera à la fin de l'année 2010 sur

une prometteuse exposition sur les sciences à Versailles, organisée au château sous la direction de Béatrix Saule. L'histoire de la culture et des usages de cour devait, dès l'origine, constituer l'un des points forts du Centre. Deux programmes en voie d'achèvement en témoignent : *Se vêtir à la cour : typologie, usages et économie*, dirigé par Isabelle Paresys⁶, et *Culture de cour, cultures du corps*, dont le responsable est Bruno Laurioux. Dans les deux cas, la documentation rassemblée, la richesse des problématiques, l'intérêt des colloques ou des journées d'études font bien augurer des études à venir.

D'inévitables restrictions budgétaires jointes au souci de mieux recentrer les missions du Centre et d'éviter une dispersion jugée peu efficace ont conduit, pour les trois années qui viennent, à un resserrement des thématiques. Trois principales ont été retenues, qui abordent des sujets encore peu ou pas étudiés à Versailles : les économies de cour, la circulation des hommes et des idées, et les codes du pouvoir à travers ses ruptures et ses permanences. Il faut y ajouter un programme sur *La France et l'Europe à l'époque des traités d'Utrecht*, où une triple perspective sera adoptée : Europe des alliances, Europe des voyages, Europe des mythes. Ici encore, on constate un élargissement disciplinaire significatif, puisque l'histoire diplomatique n'est plus abordée séparément d'une histoire plus large du déplacement des hommes et des idées et de ce que l'on appelle les « transferts culturels ». Les arts y occupent naturellement une place essentielle.

Le Centre de recherche du château de Versailles, s'il concrétise un projet déjà ancien, est encore dans sa prime jeunesse. En 2015, le GIPC atteindra le terme fatidique des neuf ans. Il n'y a aucune raison de penser qu'il ne sera pas reconduit. La détermination de sa direction et de ses différents partenaires a déjà produit de beaux résultats. Son installation au Grand Commun lui donnera une véritable existence matérielle et en fera, définitivement, un lieu, que l'on souhaite convivial, de travail et de rencontres. Recentré autour de quelques missions fondamentales, il constitue une belle fédération de ressources et d'énergies. Comme si le génie et la magie du nom de Versailles avaient, une fois de plus, opéré : gestion et étude d'un patrimoine prestigieux⁷, croisement et approfondissement de recherches jusque-là dispersées, développement de problématiques stimulantes et valorisation de celles-ci auprès d'un public nombreux – tout cela semble en bonne voie de réussite.

Alain Mérot

Professeur d'histoire de l'art moderne
 Université Paris IV-Sorbonne
 Centre d'histoire de l'art et archéologie
 3, rue Michelet 75006 Paris

NOTES

1. H. Himelfarb, « Versailles, fonctions et légendes », dans P. Nora (dir.), *Les Lieux de mémoire, II. La Nation*, [1986], Paris, 1997, t. I, p. 1283-1329 (p. 1321).
2. Th. Gahtgens, « Le musée historique de Versailles », dans P. Nora (dir.), *Les Lieux de mémoire, II. La Nation*, [1986], Paris, 1997, t. II, p. 1781-1801 (p. 1799).
3. P. de Nolhac, *La résurrection de Versailles. Souvenirs d'un conservateur, 1887-1920*, [1937], Paris, 2002.
4. N. Elias, *La Société de Cour [Die höfische Gesellschaft]*, Berlin, 1969], trad. française, Paris, 1974; nouvelle éd. (avec une préface de R. Chartier), Paris, 1985.
5. Voir notamment les trois volumes des actes du colloque sur la *Culture de cour européenne aux XVII^e et XVIII^e siècles*, organisé en 1979 pour célébrer le quatrième centenaire de l'Herzog August Bibliothek (actes parus en 1981).
6. Parallèlement à ce programme, le château de Versailles a organisé en 2008 une passionnante exposition sur le costume de cour en Europe, aux XVII^e et XVIII^e siècles.
7. Précisons que le Centre abrite aussi l'ARRE, association professionnelle qui rassemble les conservateurs des résidences royales européennes et qu'il organise dans ce cadre des réunions et des séminaires.